

FORTUNÉO BANQUE
vous offre 150 € pour vos vacances

Un consommateur, intrigué par cette prime liée à l'ouverture d'un compte chez **FORTUNÉO BANQUE** (*filiale du CRÉDIT MUTUEL DE BRETAGNE ARKEA*), interroge le Réseau anti-arnaques sur le sérieux de cette offre.

Effectivement, une technique de marketing éprouvée consiste à offrir un cadeau pour inciter un consommateur à devenir client.

Mais une telle offre peut être conditionnée au respect de certains critères : dans le cas présent, le consommateur ne doit pas être déjà client de **FORTUNÉO BANQUE**, doit conserver son compte pendant au moins un an et s'engage à réaliser avant le 18 octobre 2019, cinq paiements par carte bancaire. Ces dispositions visent finalement à écarter le consommateur opportuniste qui ouvrirait le compte pour quelques jours, le temps de profiter de la prime de 150 €.

D'autre part, en tant qu'établissement bancaire, **FORTUNÉO BANQUE** peut également s'appuyer sur des critères de sélection (*officiellement, une étude de risque*) pour accepter ou refuser l'entrée en relation.

Autrement dit, l'offre à 150 € n'est pas un droit mais une proposition commerciale soumise à conditions.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :
Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir
BP 40179 – 79205 PARTHENAY cedex
(contact@arnaques-infos.org) - Site : www.arnaques-infos.org
SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

Pascal TONNERRE (president@arnaques-infos.org)